

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## La population en Suisse

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 12-13 (1871-1872), p. 236-241

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1871-1872\\_\\_12-13\\_\\_236\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1871-1872__12-13__236_0)

© Société de statistique de Paris, 1871-1872, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

### III.

#### LA POPULATION EN SUISSE.

*(Recensement fédéral du 1<sup>er</sup> décembre 1870.)*

Le Bureau fédéral de statistique vient de publier les résultats du dénombrement opéré en Suisse dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1870.

Dans ce pays le recensement est établi sur la population de fait, c'est-à-dire qu'on inscrit les personnes de passage et qu'on n'inscrit pas les personnes absentes momentanément.

On n'en a pas moins recensé ce que l'on appelle, en France, la population de droit, ou, autrement dit, la population domiciliée. Dans ce dernier cas, on compte les personnes momentanément absentes, mais on déduit les personnes de passage.

La population de fait s'est élevée en 1870 à 2,669,147 âmes; elle n'était en 1860 que de 2,507,270. C'est entre les dix années une augmentation de 161,977, ce qui équivaut à un accroissement annuel de 16,247 âmes ou de 0,65 p. 100 habitants. A ce taux, la population de la Suisse doublerait en 107 ans.

La population domiciliée, qui ne comprend que les personnes qui ont leur domicile en Suisse, était de 2,510,494 en 1860; elle a atteint, en 1870, 2,655,001. Elle ne s'est donc accrue que de 144,507 personnes, soit 17,470 de moins que la population de fait.

Le nombre des maisons habitées s'élevait, au 1<sup>er</sup> décembre 1870, à 387,148. Il est de 39,821 plus élevé qu'en 1860.

On a fait à part le recensement des maisons inhabitées; leur nombre était assez considérable au moment du dénombrement, c'est-à-dire en plein hiver.

Parmi ces maisons, figurent les maisons de campagne, les hôtels, pensions, établissements de bains et les chalets de montagne. En résumé, les maisons inhabitées étaient au nombre de 9,946.

Le nombre d'habitants, par maison habitée, est de 6,89. Les rapports suivants, calculés d'après les dénombrements les plus récents, indiquent quelle est la place que la Suisse occupe parmi les divers états européens.

*Habitants pour 1 maison habitée.*

Royaume de Saxe. . . . .	10.00	Hongrie. . . . .	6.34
Écosse. . . . .	8.00	Bavière. . . . .	6.22
Autriche. . . . .	7.37	Belgique. . . . .	5.42
Suisse. . . . .	6.89	Angleterre. . . . .	5.33
Hesse. . . . .	6.70	France. . . . .	5.01
Italie. . . . .	6.57		

Il n'est pas fait mention ici de la grandeur ni de la distribution des maisons. A cet égard la Suisse, où les maisons rurales sont si bien disposées, occuperait certainement un des rangs les plus élevés.

Le nombre des ménages s'est élevé en 1870 à 557,018, ce qui donne 4,79 personnes par ménage. La comparaison suivante indique que la Suisse est un des pays où les ménages comptent le plus grand nombre d'individus.

*Habitants par ménage.*

Angleterre et Galles . . .	5.05	Italie. . . . .	4.66
Belgique . . . . .	4.87	Hesse. . . . .	4.66
Suisse. . . . .	4.79	Autriche. . . . .	4.58
Prusse. . . . .	4.75	Écosse. . . . .	4.52
Hongrie. . . . .	4.67	Bavière. . . . .	3.87
Wurtemberg. . . . .	4.67	France. . . . .	3.84

La population de fait s'est répartie ainsi qu'il suit, par sexe :

Sexe masculin . . .	1.304.833	48.89
Sexe féminin. . . .	1.364.314	51.11
	<u>2.669.147</u>	<u>100.00</u>

On constate que la population féminine n'a cessé de s'accroître en Suisse. Son rapport à la population totale était de 50,60 p. 100 en 1850, et de 50,80 en 1860. Il est, comme on vient de le voir, de 51,11 en 1870. Cette prépondérance du sexe féminin doit être attribuée, pour la plus forte part, à l'émigration périodique des jeunes gens que le commerce appelle à l'Étranger.

A cet égard, les divers états de l'Europe se classent comme il suit :

	Population. masculine.	Population féminine.
Italie . . . . .	50.04	49.96
France. . . . .	49.95	50.05
Belgique. . . . .	49.88	50.12
Prusse. . . . .	49.52	50.48
Hongrie. . . . .	49.47	50.53
Bavière . . . . .	49.23	50.77
Hesse . . . . .	40.15	50.85
Autriche. . . . .	48.99	51.01
Suisse. . . . .	48.89	51.11
Angleterre . . . . .	48.63	51.37
Wurtemberg . . . . .	48.29	51.71
Écosse. . . . .	47.69	52.31

Voici quelle a été la répartition de la population suisse par *état civil*

Époux	vivant ensemble. . . . .	799.346
	ne vivant pas ensemble. . . . .	40.892
Divorcés ou séparés de corps et de biens. .		8.547
Veufs et veuves . . . . .		172.297
Célibataires . . . . .		1.648.066
		<u>2.669.147</u>

Le nombre des époux ne vivant pas ensemble est au nombre total des époux dans la proportion de 4,87 p. 100. C'est là un chiffre très-élevé, mais le canton de Berne entre seul dans ce résultat, pour 12,302, et on sait que ce fait provient des mariages fréquents qui ont lieu entre domestiques et qui sont la conséquence du *Killgang*.

En comparant la Suisse avec les autres pays, on trouve les rapports ci-dessous :

Époux.	Divorcés.	Veufs et veuves.	Célibataires.
Hongrie. . . . . 40.69	Suisse. . . . . 0.32	France . . . . . 7.44	Belgique. . . . . 63.91
France . . . . . 40.50	Hongrie. . . . . 0.32	Italie . . . . . 6.58	Wurtemberg. . . . . 62.26
Italie . . . . . 35.23	Prusse . . . . . 0.15	Suisse. . . . . 6.46	Suisse . . . . . 61.94
Autriche . . . . . 34.22	Wurtemberg . . . . . 0.11	Hesse . . . . . 6.43	Prusse. . . . . 60.63
Prusse . . . . . 33.58	Hesse . . . . . 0.06	Hongrie. . . . . 5.82	Hesse . . . . . 60.56
Hesse . . . . . 32.95	Autriche . . . . . 0.03	Wurtemberg . . . . . 5.72	Autriche . . . . . 60.47
Wurtemberg . . . . . 31.91		Prusse. . . . . 5.64	Italie. . . . . 58.19
Belgique (1). . . . . 31.48		Belgique. . . . . 5.60	Hongrie . . . . . 53.17
		Autriche. . . . . 5.28	France. . . . . 52.06

Relativement à l'origine, la population suisse se décomposait de la manière suivante à l'époque des deux derniers recensements :

	1860		1870
Bourgeois de la commune. . . . .	1,466,865	585	1,442,301
— d'autres communes du canton. . . . .	692,807	276	781,263
Citoyens suisses d'autres cantons. . . . .	229,259	92	294,036
Etrangers. . . . .	16,424	46	150,907
Heimatloses. . . . .	1,815	1	640

(1) Y compris les séparés de corps et de biens.

Ainsi la population suisse est bien moins sédentaire en 1870 que 10 ans auparavant; la population autochtone est, en effet, descendue de 861 à 833 p. 1000, tandis que la population originaire du dehors s'est accrue de 139 à 167.

Il est à remarquer que la faculté de déplacement des Suisses de canton à canton est plus élevée pour les suisses originaires des cantons de race allemande que pour les suisses des cantons français, romands ou italiens, c'est-à-dire que, parmi les 1,919,586 individus qui constituaient la population de fait des 19 cantons et demi de la Suisse allemande, au 1<sup>er</sup> décembre 1870, il ne se trouvait en totalité que 12,563 originaires des cantons de la Suisse romande, savoir : 1,591 Fribourgeois, 2,122 Tessinois; 3,594 Vaudois; 268 Valaisans; 3,941 Neuchâtelois et 1,047 Genevois; et ces 12,563 individus ne sont que les 0,65 p. 100 de la population de fait des cantons allemands. D'un autre côté, parmi les 749,561 individus qui constituent la population de fait recensée dans la Suisse romande, laquelle se compose des cantons de Fribourg, du Tessin, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel et de Genève, on a recensé 71,719 habitants originaires de la Suisse allemande, ce qui équivaut aux 9,57 p. 100 de la population totale des cantons sus-nommés.

Si au lieu de rapporter ces deux catégories à la population entière, on les rapporte à la population exclusivement suisse, on trouve que les Suisses originaires des cantons allemands, qui habitent les cantons romands, sont au nombre de 71,719 pour une population de 671,863; tandis que les Suisses d'origine romande qui habitent les cantons allemands sont au nombre de 12,563 pour une population de 1,845,736.

Pour les premiers, le rapport est de 10,67 p. 100, pour les seconds de 0,68 p. 100 seulement. De sorte que relativement aux populations respectives d'origine suisse, il y a 15 fois plus de Suisses allemands dans les cantons français, qu'il n'y a de Suisses romands dans les cantons allemands.

Ces détails sont caractéristiques et montrent bien la différence qui existe entre les deux races au point de vue qui nous occupe : les Allemands trouvent leur patrie partout, les races françaises et italiennes n'abandonnent que difficilement le berceau natal.

Les *étrangers* qui se rencontraient en Suisse, au moment du recensement, étaient au nombre de 150,907. Dans ce nombre, on distingue 62,828 Français, 57,245 Allemands, 10,873 Italiens et 20,561 de diverses nationalités. Les Français habitent plus particulièrement le canton de Genève, les Allemands le canton de Bâle, les Italiens le canton du Tessin. C'est à Genève qu'il y a le plus d'étrangers, c'est dans le canton d'Uri qu'il y en a le moins.

Le recensement par *cultes* donne les résultats suivants :

Catholiques . . . . .	1,084,369	406
Protestants . . . . .	1,566,347	587
Autres confessions chrétiennes . . . . .	11,435	4
Israélites et autres non chrétiens . . . . .	6,996	3
	<u>2,669,147</u>	<u>1000</u>

Ce sont les protestants qui forment la majorité, et sous cette expression on a confondu les très-nombreuses églises que ce culte compte en Suisse. Les catholiques viennent après. Dans les autres confessions chrétiennes on a compris les Grecs et les libres-penseurs. Dans les israélites on a compté une famille musulmane qui habite Genève.

Au point de vue de ces diverses religions, la Suisse occupe le rang ci-dessous dans la série des divers États européens :

Catholiques.	Protestants.	Autres confessions chrétiennes.	Israélites et autres non chrétiens.
Belgique . . . 99.8	Wurtemberg. 68.7	Hongrie. . . . 19.1	Hongrie. . . . 4.65
Italie . . . . 99.7	Prusse . . . . 65.3	Autriche. . . . 13.8	Autriche. . . . 4.03
France . . . . 97.5	Suisse. . . . . 58.7	Hesse. . . . . 0.46	Hesse . . . . . 3.07
Autriche . . . 80.4	Hesse. . . . . 27.9	Suisse. . . . . 0.43	Prusse . . . . . 1.30
Bavière. . . . 71.3	Bavière. . . . 27.6	Prusse. . . . . 0.25	Bavière. . . . . 1.03
Hesse . . . . . 68.6	Hongrie. . . . 23.3	Wurtemberg. 0.15	Wurtemberg. 0.66
Hongrie. . . . 52.9	France . . . . . 2.2	Bavière. . . . 0.10	Suisse. . . . . 0.26
Suisse. . . . . 40.6	Autriche . . . . 1.8	France . . . . . 0.06	France . . . . . 0.24
Prusse . . . . 33.2	Belgique . . . . 0.2	Belgique. . . . 0.06	Italie. . . . . 0.11
Wurtemberg. 30.5	Italie . . . . . 0.1	Italie. . . . . 0.00	Belgique. . . . 0.03

Le recensement des *langues parlées* a été fait par ménage; il n'est question ici que des langues du pays.

Langue allemande .	384.538 ménages
— française . .	133.575 —
— italienne. . .	30.179 —
— romanche. . .	8.778 —

Dans 17 cantons ou demi-cantons on parle exclusivement *allemand*. Ce sont les suivants : Zurich, Lucerne, Uri, Uterwalden-le-Haut et Unterwalden-le-Bas, Glaris, Zug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell, Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures, Saint-Gall, Argovie et Thurgovie.

Dans 3 cantons on parle *allemand* et *français*, savoir : à Berne (83,688 ménages allemands, 16,633 français); à Fribourg (6,056 ménages allemands et 16,682 français); en Valais (6,378 ménages allemands, 13,459 français).

Dans le canton des Grisons on parle trois langues : l'*allemand* (9,347 ménages), l'*italien* (3,024), la langue *romanche* (8,740).

Dans le canton du Tessin, à part une commune, — Bosco, — où l'on parle l'*allemand*, c'est l'*italien* qui est la langue du pays.

Enfin on parle exclusivement le *français* dans trois cantons : Vaud, Neuchâtel et Genève.

Nous croyons devoir terminer cet aperçu par un tableau général faisant connaître pour chaque canton 1° l'accroissement de la population entre les deux recensements; 2° la superficie et la densité de la population au 1<sup>er</sup> décembre 1870.

CANTONS.	Population de fait		Accroissement annuel pour 100 hab.	Superficie en kilomètres carrés.	Habitants
	au 10 décembre 1860.	au 1 <sup>er</sup> décembre 1870.			par kilomètre.
					Pop. spécifq.
Zurich . . . . .	266.557	284.786	0.69	1.723	165
Berne. . . . .	466.811	506.465	0.85	6.889	74
Lucerne . . . . .	130.592	132.338	0.13	1.501	88
Uri . . . . .	14.691	16.107	0.97	1.076	15
Schwyz. . . . .	45.007	47.705	0.60	908	53
Unterwalden-le-Haut . . .	13.355	14.415	0.80	475	30
Unterwalden-le-Bas. . . .	11.179	11.701	0.47	290	40
Glaris . . . . .	33.313	35.150	0.55	691	51
Zug. . . . .	19.596	20.993	0.72	239	88
Fribourg. . . . .	105.260	110.832	0.53	1.669	66
Soleure . . . . .	69.195	74.713	0.80	785	95
Bâle (ville) . . . . .	41.044	47.760	1.64	37	1.291
Bâle (campagne). . . . .	51.590	54.127	0.49	421	129
<i>A reporter</i> . . . . .	1.268.190	1.357.092	»	16.704	»

CANTONS.	Population de fait		Accroissement annuel par 100 hab.	Superficie en kilomètres carrés.	Habitants
	au 10 décem- bre 1860.	au 1 <sup>er</sup> décem- bre 1870.			par kilomètre.
<i>Report.</i> . . . . .	1.256.100	1.357.092	»	16.704	»
Schaffhouse . . . . .	35.571	37.721	0.60	300	126
Appenzell R. E. . . . .	48.452	48.726	0.06	261	187
Appenzell R. I. . . . .	11.913	11.909	0.00	159	75
Saint-Gall . . . . .	180.624	191.015	0.58	2.019	95
Grisons . . . . .	89.775	91.782	0.22	7.185	13
Argovie . . . . .	194.062	198.873	0.25	1.405	142
Thurgovie . . . . .	90.133	93.300	0.35	988	94
Tessin . . . . .	115.781	119.619	0.33	2.836	42
Vaud . . . . .	212.528	231.700	0.90	3.223	72
Valais . . . . .	90.456	96.887	0.71	5.247	18
Neuchâtel . . . . .	87.362	97.284	1.14	808	120
Genève . . . . .	82.323	93.239	1.33	283	329
<b>Totaux et moyennes. .</b>	<b>2.507.170</b>	<b>2.669.147</b>	<b>0.65</b>	<b>41.418</b>	<b>64</b>

Le plus fort accroissement de la population a porté sur Bâle-Ville, Genève et Neuchâtel. Appenzell (Rhodes-Intérieures) a diminué, et la population est restée presque stationnaire dans Appenzell (Rhodes-Extérieures), Lucerne et les Grisons.

Relativement à l'ordre de densité, Bâle-Ville, Genève, et à leur suite Appenzell (Rhodes-Extérieures) et Zurich, occupent le premier rang. Au dernier, on trouve le Valais, Uri et les Grisons.

Pour les autres renseignements relatifs aux cantons et pour les comparaisons détaillées qu'on voudrait faire entre les districts et les chefs-lieux de cantons, nous renvoyons au premier volume du *Recensement fédéral* (Orell et Fussli, éditeurs. — Berne et Zurich, 1872).

T. L.